DLP 8-8-83215978

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

MINISTERE DE L'AGRICULTURE
SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX
Cité Administrative
67084 STRASBOURG Cedex

Alsace : (88) 61.49.50 poste 453
Lorraine : (8) 337.26.45

ALSACE ET LORRAINE
Bas-Rhin, Haut-Rhin, Meurthe-et-Moselle, Meuse, Moselle, Vosges

BULLETIN TECHNIQUE N°48
Le 3 août 1983
"GRANDES CULTURES" envoi n°27

BETTERAVES

MALADIES

Elles ont peu évolué depuis notre dernier bulletin.

Nous conseillons néanmoins de surveiller attentivement les parcelles n'ayant pas fait l'objet d'un traitement fongicide pour intervenir dès constatation des premières taches d'**oïdium**, de **cercosporiose** ou de **ramulariose.**

Pour le choix des produits, se reporter à notre dernier bulletin (n° 45 du 26 juillet).

MAIS

PYRALE DU MAIS

Il est trop tard, en tous secteurs, pour lutter contre ce ravageur.

PUCERONS

Les pullulations de pucerons (notamment de Rhopalosiphum padi) se manifestent de façon sporadique, généralement pendant la première quinzaine d'août. On observe alors la présence de pucerons, sur les organes reproducteurs (panicules - épis) puis sur la totalité de la plante, qui se couvre de fumagine.


Rhopalosiphum padi aptère

Une cause essentielle de la nuisibilité est le choc subi par la plante du fait de la présence de milliers d'individus.

Le seuil de nuisibilité n'est pas encore établi mais on estime qu'une intervention peut s'avérer nécessaire si d'importantes populations se portent sur les organes reproducteurs pendant les trois semaines suivant la floraison mâle.

Situation actuelle :

Dans les parcelles contrôlées les populations sont très faibles et ne justifient pas de traitement.

Nous conseillons néanmoins de maintenir une surveillance surtout dans les maïs non irrigués ayant fait l'objet d'un traitement anti-pyrale avec une spécialité en formulation liquide.

Si nécessaire, les produits suivants pourront être utilisés :

- bromophos (Sovinexion 25 E, Rhodianex) 1,5 à 2 l produit commercial par ha.
- endosulfan (Thiodan 35 CE, Agrophyte, Techn'Ufan) 1,5 l p. c. par ha
- phosalone (Azophène FLO, Zolone FLO) 1,2 l p.c. par ha
- pyrimicarbe (Pirimor G) 0,250 à 0,350 kg p.c. par ha
- dialiphos + endosulfan (Fendik) 1,5 à 2 l p.c. par ha
- endosulfan + thiométon (Serk) 1,5 à 2 l p.c. par ha
- éthiophencarbe + oxydéméthon méthyl (Cronéton MR) 1 à 1,5 l p.c. par ha (selon stade).

Imprimerie de la Station de STRASBOURG
Directeur-Gérant : D. CALLU
Régisseur de Recettes D.D.A. CCP STRASBOURG 55-08-00 F
Abonnement Annuel 140 F
Publication Périodique CPPAP N° 523 AD

P 51

NOTE COMMUNE : C.E.T.I.O.M. - Service de la Protection des Végétaux

CHARANCON DU BOURGEON TERMINAL DU COLZA D'HIVER

*****

Le charançon du bourgeon terminal (Ceuthorrynchus picitarsis) est un ravageur dommageable lorsque les larves, qui détruisent le bourgeon après s'être développées dans les pétioles ou dans la tige, réduisent même localement, le peuplement du colza en-dessous d'un seuil (de l'ordre de 30 à 40 pieds/m2 à la sortie de l'hiver, avec un diamètre au collet d'au moins 8 mm).

L'attention des producteurs, spécialement, dans les secteurs déjà touchés en 1982-1983 (Lorraine : plateau de Haye,...), de ceux qui envisagent des semis clairs, est attirée sur le choix qu'ils doivent faire d'ores et déjà entre deux possibilités de lutte :

1. L'application d'un pyréthrinoïde liquide, dans un délai de 10-15 jours suivant le début des vols. Les oléoparathions, efficaces au maximum d'un vol, sont moins rémanents (suivre les Avertissements Agricoles et les conseils du CETIOM). Les vols doivent être suivis avec l'aide de cuvettes jaunes.

2. La localisation dans la raie du semis d'un insecticide granulé. Le plus efficace est le carbofuran, actif à la fois sur Mouche du chou, Tenthrède de la rave, Grosse Altise et Charançon du bourgeon terminal pendant une période de 8 semaines environ, variable avec la nature du sol (plus faible en sol humifère, plus forte en sol argileux).

Cette deuxième technique suppose :

- un semis à 34 cm minimum, le coût du produit, déjà élevé, devenant prohibitif pour les écartements "céréales" (la dose, de 30 g/100 mètres linéaires, correspond à 9 kg/ha de Curater pour un écartement de 34 cm).

- un semoir microgranulateur efficace, représentant un investissement non négligeable.

L'efficacité trouve ses limites :

- avec un matériel médiocre, empêchant une localisation exacte du microgranulé.
- en cas de semis trop rapide, en particulier en sol motteux ou caillouteux.

- en cas de forte sècheresse.

- en fin de rémanence du carbofuran. En cas de vol tardif, survenant plus de 8 semaines après le semis, il peut être rentable d'envisager un traitement de rattrapage avec un pyréthrinoïde liquide dirigé sur adultes ; à défaut avec oléoparathion dirigé contre les larves, mais il sera moins efficace que sur les larves d'altises.

****

Le Service de la Protection des Végétaux tient à votre disposition un document donnant la liste des matières actives utilisables pour les productions végétales, leurs doses d'emploi et les délais d'utilisation avant récolte.

Pour l'obtenir, il vous suffit de nous envoyer une enveloppe affranchie à 10,40 F de format 21 X 29,7 cm, et portant vos nom et adresse.